



## Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de l'Auxois Morvan

### Extrait du registre des délibérations

## Comité syndical du 20 mars 2024 Délibération n° 2024-11

**Objet de la délibération :** animation Projet Alimentaire Territorial 2024 – programme LEADER 2023-2027

**Président :** Patrick MOLINOZ

**Secrétaire de séance :** Laurence PORTE

**Lieu de la réunion :** Venarey-Les Laumes

**Nombre de membres du Comité Syndical :** 47 titulaires (et 47 suppléants)

**Nombre de membres présents :** 34 (dont 32 votants)

**Date de convocation :** 7 mars 2024

L'an deux mille vingt quatre le vingt mars à dix-huit heures, les Membres du Comité Syndical du PETR du Pays de l'Auxois Morvan, désignés par les Conseils Communautaires, légalement convoqués, se sont réunis salle Clemenceau à Venarey-Les Laumes, sous la présidence de Monsieur Patrick MOLINOZ.

**Membres présents :** Alain BECARD, Marc GALZENATI, Philippe LUCOTTE, Danièle MATHIOT, Maryse NADALIN, Laurence PORTE, Colette RÉMOND, Aurélio RIBEIRO (Montbardois) ; Arnault LEMAIRE, Gérard VERDREAU, Michel ROIGNOT, Marc CHEVILLON, Pascal CHAUVENET (Ouche et Montagne) ; Patrick MOLINOZ, Marie-Christine LENOIR, Florence DELARUE, Dominique BONDIVENA, Gilbert THOREY, Jean-Marc RIGAUD, Guy MONIN, Bernard FRANJOU (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Pierre POILLOT, Denis NEAULT (Pays d'Arnay-Liernais) ; Hervé LOUIS, Françoise GUERRIER, Jean-Paul QUESTÉ, Joël SOILLY (Saulieu) ; Jean-Michel PÉTRÉAU, Martine EAP-DUPIN, Catherine SADON, Jean-Marie VIRELY, Bernard CLERC, Patricia NORE RENOT, Véronique ILLIG (Terres d'Auxois).

**Membres excusés :** Yves BILBOT (Montbardois) ; Patrick SEGUIN, Paul ROBINAT, Thierry JEAN, Jean-Paul BOULÈRE (Ouche et Montagne) ; Amandine MONARD (Pays d'Alésia et de la Seine) ; Graziella GUERRE, Eveline DELOINCE, Patrick BLIGNY, Alain GUINIOT, Gérard BROUILLON (Pays d'Arnay-Liernais) ; Maryse BOLLENGIER, Jean-Marie SIVRY Eric LESNIEWSKA-CHOQUET (Saulieu) ; Eric BAULOT, Samuel GALAUD (Terres d'Auxois).

**PAYS AUXOIS MORVAN**

[www.auxois-morvan.fr](http://www.auxois-morvan.fr)

03 80 49 65 09

13 rue de l'hôtel de ville  
21350 Vitteaux



Le Pays Auxois Morvan a été labellisé Projet Alimentaire Territorial de niveau 1 en juin 2021. Une animation a été mise en place dès 2019 afin de pouvoir mettre en œuvre ce projet alimentaire territorial.

Pour l'année 2024, le Pays a décidé d'accentuer son travail autour de l'alimentation de proximité, en lien notamment avec le Contrat Local de Santé, dans le cadre de la mise en œuvre d'actions autour de la prévention-nutrition, et d'éducation et de sensibilisation aux productions locales. Pour ce faire, en plus de l'agent dédié à temps complet sur l'animation du PAT, le Pays mobilise 0,4 ETP supplémentaire sur cette mission. Cette animation supplémentaire permettra de mettre en place des actions d'accompagnement des porteurs de projets, de travailler en lien avec les partenaires tels que Dijon Métropole ou le Conseil Départemental de la Côte-d'Or, et de valorisation de la démarche des Productions Auxois Morvan naturellement.

Dépenses		Recettes		
Poste de dépenses	Montant	Co-financeur	Taux d'intervention	Montant
Frais salariaux	75 419,69 €	<b>LEADER</b>	<b>80,00 %</b>	<b>69 386,11 €</b>
Coûts indirects (15%)	11 312,95 €	Contrepartie Régionale Associée	20,00 €	17 346,53 €
<b>Total</b>	<b>86 732,64 €</b>	<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>86 732,64 €</b>

**Le Comité syndical, après en avoir délibéré par**

**Pour : 32**  
**Contre :**  
**Abstentions :**

- 1) Valide le projet et le plan de financement ;
- 2) Autorise Madame la Vice-Présidente en charge des fonds européens à solliciter le programme LEADER 2023-2027 pour le financement de l'ingénierie dédiée ;
- 3) Autorise Madame la Vice-Présidente en charge des fonds européens à solliciter la contrepartie régionale associée du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, dans le cadre de la demande d'aide LEADER ;
- 4) Autorise Madame la Vice-Présidente en charge des fonds européens à signer tous documents relatifs à cette demande.

Pour extrait certifié conforme,

Patrick MOLINOZ



Président du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural  
du Pays de l'Auxois Morvan

Ampliation adressée à :

Monsieur le Préfet de la Région de Bourgogne Franche-Comté, Préfet de la Côte-d'Or,  
Madame la Présidente de la Région de Bourgogne Franche-Comté,  
Madame la Trésorière de Venarey-Les Laumes.